

Publié le 29 août 2025



**ARRETE N°A_2025_n° 08_05
PORTANT ARRETE DE NUMEROTAGE**

**DAU/URBANISME
POLICE GENERALE DU MAIRE
6.1.3**

DESTINATION : SAS URBANISME PROMOTON, Monsieur ROGNE Olivier

Domicilié : **78 Route de Gadagne, 84510 CAUMONT SUR DURANCE**
Pour : définition de points d'accès numériques à une construction
Adresse du terrain Boulevard Salvador Allende

LE MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2213-28,
VU la délibération n°DCM-2020-29 du 28 mai 2020 portant élection du Maire,
VU le permis de construire enregistré sous le N° PC 084 129 24 A0020, délivré favorable avec réserve en date du 05 juin 2024, au bénéfice de la SAS URBANISME PROMOTION, représentée par M. ROGNE Olivier,

CONSIDERANT que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire,
CONSIDERANT que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune,

ARRETE

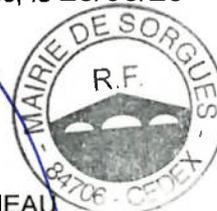
Article 1 : Il a été prescrit la numérotation suivante :

Référence cadastrale	Numéro de voirie	Nom de la voie
BX 146, BX 147, BX 54, BX 55, BX 59	1058 (un n° pour 20 villas, BAL à l'entrée)	Boulevard Salvador Allende

Fait à Sorgues, le 28/08/25

Le Maire,

Thierry LAGNEAU



Certifié exécutoire par le Maire
Compte-tenu de la réception en Préfecture le
Et de l'affichage / notification le
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Olivier ORSONI

Droit de recours : la présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2012, les services postaux ne sont plus tenus de distribuer le courrier aux adresses n'existant pas sur la voie publique. La numérotation ci-dessus doit donc être appliquée envers tous vos partenaires privés ou publics.